

# ASSOCIATION SPORTIVE du Collège René Cassin de Cosne-sur-Loire

(Année scolaire 2016-2017)

Madame, Monsieur,

En complément des heures d'EPS obligatoires, votre enfant peut, s'il le souhaite, participer aux activités sportives de l'Association Sportive du Collège René CASSIN.

Ainsi, il pourra pratiquer, tout au long de l'année, diverses activités en loisir **ET/OU** en compétition.

Ces activités, encadrées par les professeurs d'EPS, ont lieu les **mercredis de 13h à 16h ou plus** (au collège ou en déplacement) et les **autres jours de la semaine (interclasses) entre 13h et 14h**. Chacun peut venir **quand il le souhaite**.

Pour les **déplacements des mercredis après-midi, tout est pris en charge** par le collège (transport). **Votre enfant est emmené et ramené au collège à la fin de la compétition.**

Une autorisation complémentaire sera demandée si la compétition empiète sur des heures de cours (mercredi).

**Pour s'inscrire à l'AS**, votre enfant doit prendre une licence en s'acquittant d'une **cotisation de 15 euros** lui permettant de **participer à toutes les activités sans avoir à repayer à chaque fois**.

Veuillez également nous retourner **l'autorisation parentale (certificat médical non obligatoire à partir cette année)** ci-dessous. Si paiement par chèque, veuillez l'établir à l'ordre de : **Association Sportive du Collège René Cassin**.

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)..... père, mère, représentant légal (1)

1-autorise (2)..... de la classe de ..... à participer aux activités de l'Association Sportive du collège René Cassin.

2-autorise le professeur responsable à prendre en photo ou filmer l'élève lors des activités de l'AS du collège. Ces photos ou vidéos pourront servir à des affichages - uniquement au collège – ou à la création d'un film en fin d'année. (3)

3-autorise mon enfant à rentrer chez lui par ses propres moyens au retour des activités du mercredi après-midi.

4-autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence et de nécessité une intervention médicale et/ou chirurgicale (3).

**Numéro de téléphone en cas de besoin :** .....

Ville du domicile (pour permettre un éventuel covoiturage au retour des activités) : .....

(1)Rayer les mentions inutiles

Fait le ..... à.....

(2)Indiquer les nom et prénom de l'élève

(3)Rayer en cas de refus

Signature :

Quelles activités intéressent votre enfant (seulement à titre indicatif) ? .....

## NON OBLIGATOIRE

### CERTIFICAT MEDICAL de NON CONTRE-INDICATION à la PRATIQUE SPORTIVE en COMPETITION

Je, soussigné(e)....., Docteur en Médecine demeurant

..... certifie avoir examiné

l'élève ..... né(e) le..... et n'avoir constaté, à ce jour, aucun signe

clinique contre-indiquant la pratique des sports suivants en compétition (**raier les activités ne pouvant être pratiquées**) :

**-SPORTS COLLECTIFS :** Basketball, Handball, Volleyball, Football, Futsal, Rugby

**-SPORTS de RAQUETTES :** Badminton, Tennis de table, Tennis

**-ACTIVITES de PLEIN-AIR :** Canoë-Kayak, VTT, Tir à l'arc, Course d'orientation, Escalade, Voile, Paddle, BMX

**-ACTIVITES ATHLETIQUES :** Athlétisme, Cross-country, Bike and Run

**-ACTIVITES GYMNIQUES/ARTISTIQUES :** Gymnastique, Arts du cirque

**-ACTIVITES AQUATIQUES :** Natation

Fait à.....le.....

Signature :

# LA VIE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

## 1- Organisation

### a) Participation

- Chaque élève inscrit peut venir quand il le souhaite (interclasses ou mercredis) pour participer aux différentes activités.
- Pour les interclasses, les élèves doivent s'inscrire le matin en « Vie Scolaire » afin de *manger à la cantine en priorité*.
- ATTENTION, des créneaux d'interclasse pourront être réservés à certaines catégories (filles, garçons, benjamins, minimes, etc...),** pour préparer une compétition ou simplement pour éviter une affluence beaucoup trop importante qui limiterait le temps de pratique des élèves.
- Si les élèves viennent quand ils le souhaitent, la création d'équipes de sports collectifs implique tout de même un minimum d'assiduité aux entraînements et compétitions.

### b) Affichages

- Afin de favoriser l'autonomie des élèves, les enseignants d'EPS souhaitent fonctionner au maximum par affichages sur le panneau dédié à l'Association Sportive situé dans le préau du collège.**
- En début d'année, un calendrier des activités de chaque mercredi de l'année sera fourni à tous les élèves inscrits. Les modifications éventuelles seront corrigées sur l'exemplaire situé sur le « Panneau AS ».
- Les activités en interclasse seront parfois organisées différemment d'une semaine à l'autre. Une affiche sera mise sur le Panneau AS en fin de semaine ou le lundi matin.
- Pour certaines compétitions ou animations les mercredis, les élèves devront s'inscrire sur une affiche, sur le Panneau AS.
- Le site internet du collège servira également de lien pour informer des futures activités et des résultats de nos équipes.

### c) Activités

- Les activités en interclasse sont souvent proposées en fonction des compétitions auxquelles nous participons.
- Certaines sont pratiquées une grande partie de l'année (sports collectifs, gymnastique, badminton).
- S'il y a une forte demande des élèves, des activités différentes pourront être proposées.
- Certaines activités sont notées à titre indicatif dans le certificat médical*** mais ne sont pas pratiquées à l'heure actuelle.
- Activités les plus pratiquées : handball, basket, football, futsal, volley, badminton, gymnastique.**
- Activités en compétition uniquement : tennis, tennis de table, athlétisme, cross-country**
- Activités proposées aux 4<sup>ème</sup> lors du Raid CARACOL : bike and run, tir à l'arc, voile, canoë-kayak, paddle, BMX**
- Activités parfois proposées en fin d'année : canoë-kayak, VTT**
- Activités non pratiquées jusqu'à maintenant: rugby, course d'orientation, escalade, natation**

### d) Les mercredis

- Si un entraînement est proposé, il aura lieu à partir de 13h.
- Pour les compétitions, l'heure de fin sera indiquée aux élèves. En cas de retard, les élèves vous préviendront par téléphone.
- Si les enseignants ne laissent pas les élèves sans surveillance au retour des activités, nous demandons aux parents de s'organiser pour récupérer les enfants à l'heure (il nous est arrivé d'attendre 1h30 devant le collège).

## 2- Règlement

- Pour des raisons d'hygiène et de respect des locaux, **CHAQUE ELEVE DEVRA PREVOIR UNE TENUE ADAPTEE à la pratique. Dans le cas contraire, les enseignants n'autoriseront pas la pratique.**
- Un élève sera licencié lorsqu'il aura fourni l'autorisation parentale ainsi que la cotisation de 15€.
- Un élève ayant un comportement inadapté lors des activités pourra être sanctionné, voire radié de l'Association Sportive.

## 3- Divers

- Des actions peuvent être organisées : vente de pains avec du chocolat à la récréation du matin, tombola, ...
- Un concours de logo peut être mis en place afin de créer un t-shirt à l'effigie de l'AS. Ce t-shirt serait vendu aux élèves le souhaitant à prix relativement bas, le but n'étant pas de réaliser un bénéfice mais plutôt de promouvoir l'association.

*Nous reconnaissons avoir pris connaissance de ce règlement,*

*Signature élève :*

*Signature parents :*